
Matériel agricole — Sécurité —
Partie 6:
Pulvérisateurs et distributeurs
d'engrais liquides

Agricultural machinery — Safety —

Part 6: Sprayers and liquid fertilizer distributors

iTech Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 4254-6:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/9fad3293-0a84-42a8-baf1-b03f38022a1b/iso-4254-6-2020>



iTeh Standards
(<https://standards.iteh.ai>)
Document Preview

ISO 4254-6:2020

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/iso/9fad3293-0a84-42a8-baf1-b03f38022a1b/iso-4254-6-2020>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2020

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	vi
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	2
4 Exigences de sécurité et/ou mesures de prévention	2
4.1 Généralités	2
4.2 Stabilité des machines équipées de roues pour leur manutention manuelle lorsqu'elles sont dételées	2
4.3 Pliage de la rampe de pulvérisation	2
4.4 Réglage de la hauteur de la rampe de pulvérisation	2
4.4.1 Réglage manuel de la hauteur	2
4.4.2 Réglage assisté de la hauteur	3
4.5 Cuve de pulvérisation	3
4.5.1 Prévention de l'accès du corps entier dans la cuve	3
4.5.2 Limitation du contact avec les produits chimiques	3
4.5.3 Protection contre les fuites et les débordements	4
4.5.4 Protection contre le contact avec la bouillie lors de la vidange	5
4.6 Indicateur de pression (manomètre)	5
4.7 Protection contre les surpressions	5
4.8 Ventilateur pour assistance d'air	6
4.9 Flexibles véhiculant les liquides de pulvérisation	6
4.10 Organe de service commandant l'arrêt de la pulvérisation	6
4.11 Cuve d'eau claire	6
4.12 Stockage de l'équipement de protection individuelle	6
4.13 Attelage et zone de dégagement	6
4.14 Entretien et maintenance	7
4.15 Réduction du bruit à la conception	8
5 Vérification des exigences de sécurité et/ou des mesures de prévention	8
6 Informations pour l'utilisation	9
6.1 Manuel d'utilisation	9
6.2 Marquage	10
6.2.1 Généralités	10
6.2.2 Pulvérisateurs	11
6.2.3 Pompe de produit	11
Annexe A (informative) Liste des phénomènes dangereux significatifs	12
Bibliographie	20

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 6, *Matériel de protection des cultures*, en collaboration avec le comité technique CEN/TC 144, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, du Comité européen de normalisation (CEN) conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

Cette troisième édition annule et remplace la deuxième édition (ISO 4254-6:2009), qui a fait l'objet d'une révision technique et contient les modifications suivantes:

- suppression de certains phénomènes dangereux du domaine d'application, car ils étaient traités dans l'ISO 4254-1 ou la présente édition révisée;
- suppression d'exigences générales (de stabilité), car elles sont traitées par l'ISO 4254-1;
- la protection de l'opérateur contre les substances dangereuses en cas de rampes frontales a été supprimée car ce risque concerne tous les types de pulvérisateurs mais les exigences appropriées (sous la forme d'une norme de référence internationale) ne sont pas encore disponibles;
- en 4.5.2, modification des exigences pour les incorporateurs afin de traiter des dispositifs pliables;
- en 4.7, ajout des exigences pour la protection de l'opérateur en cas de fuite;
- ajout d'un nouveau paragraphe (4.12) pour traiter du stockage de l'équipement de protection individuelle;
- alignement de l'Article 6 avec l'ISO 4254-1.

Une liste de toutes les parties de la série ISO 4254 se trouve sur le site web de l'ISO.